



Affichage environnemental des produits agroalimentaires

Création et animation d'un « comité expérimental local » en région Languedoc-Roussillon

SYNTHESE FINALE



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Délégation Régionale Languedoc-Roussillon

afnor
GROUPE

En partenariat avec :





Rédaction :

Samuel Puygrenier, chargé de mission ADEME Languedoc-Roussillon

Christine Sorli, déléguée régionale AFNOR Languedoc-Roussillon

Annick Galpin, chef de projet Normalisation, département Génie industriel et Environnement AFNOR

SOMMAIRE

1 – RAPPELS DU CONTEXTE, DES OBJECTIFS ET DU MONTAGE DE L'EXPERIMENTATION.....	p 3
2 – LISTE DES ENTREPRISES PARTICIPANTES.....	p 6
3 – SYNTHESE ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'EXPERIMENTATION.....	p 7
4 – CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS.....	p 16
5 – PERSPECTIVES.....	p 17

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes et tous les organismes qui se sont impliqués dans ce projet depuis son commencement, tant au niveau régional que national.

Nous espérons que les retours d'expériences acquis au cours de ce projet enrichiront les réflexions nationales, en particulier concernant les conditions d'accès des PME agroalimentaires à l'affichage environnemental...

1 RAPPEL DU CONTEXTE, DES OBJECTIFS ET DU MONTAGE DE L'EXPERIMENTATION

CONTEXTE GENERAL :

L'objectif de l'affichage environnemental est de permettre au consommateur d'intégrer des informations concernant les impacts environnementaux générés par un produit tout au long de son cycle de vie comme critère de décision dans son acte d'achat.

Suite au rapport du Comité opérationnel 23 (COMOP23) «consommation» du Grenelle de l'environnement, l'ADEME a piloté l'élaboration d'un référentiel de bonnes pratiques au sein d'AFNOR intitulé « Principes généraux pour l'affichage environnemental des produits de grande consommation » (codification AFNOR : BP X 30-323).

Il doit être suivi par l'élaboration de guides méthodologiques propres aux catégories de produits, qui sont élaborés par des groupes de travail sectoriels coordonnés par la plateforme nationale pilotée par l'Ademe et l'AFNOR.

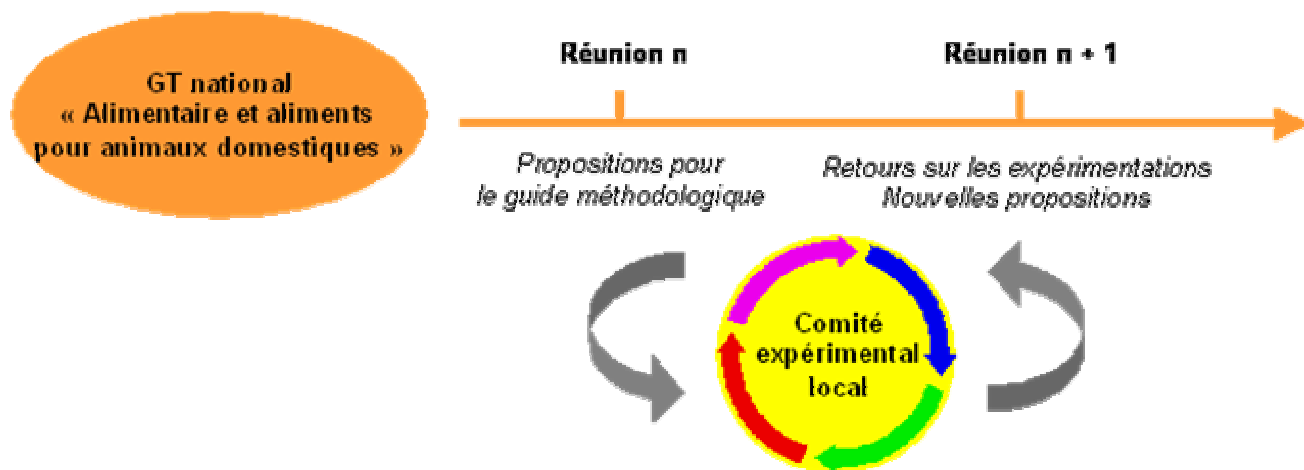
OBJECTIFS DU PROJET :

- Informer les PME régionales de l'avancement des travaux de la plateforme nationale Ademe/Afnor,
- Tester auprès de PME la faisabilité du guide méthodologique pour l'affichage environnemental des produits agroalimentaires au fur et à mesure de sa rédaction par la création et l'animation d'un « Comité expérimental local » en région Languedoc-Roussillon.

Cette faisabilité peut être déclinée sous forme de plusieurs questions complémentaires :

- Le guide méthodologique pour l'affichage environnemental des produits agroalimentaires est-il compréhensible et utilisable par les PME ?
- Y a-t-il nécessité ou pas d'un accompagnement extérieur pour la collecte des données et le calcul de l'affichage environnemental ?
- Le temps et/ou le coût de collecte des données sont-ils rédhibitoires pour les PME ?
- Quel est l'impact de l'utilisation de données conservatrices pour les PME ?
- Les efforts réalisés par les entreprises en matière d'environnement sont-ils visibles et valorisables via l'affichage environnemental ?

PRINCIPE DU COMITE EXPERIMENTAL LOCAL :



Composition du Comité expérimental local :

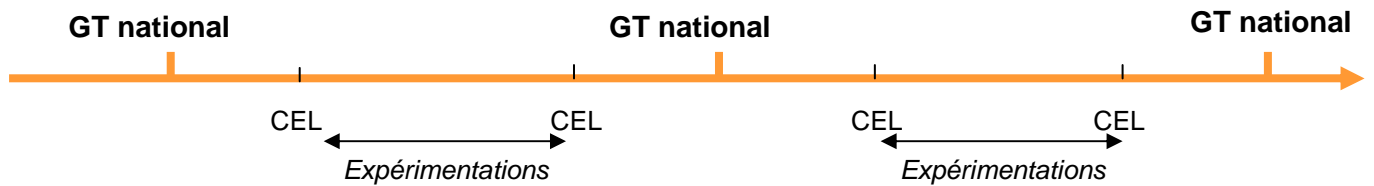
Le Comité expérimental Languedoc-Roussillon a été constitué de la façon suivante :

- ADEME : 1 représentant régional (animation)
- AFNOR : 1 représentant national (secrétariat) et 1 représentant régional (animation)
- Instances régionales représentatives du secteur d'activités :
 - o LRIA (association des Industries Agroalimentaires du Languedoc-Roussillon),
 - o FRCA (Fédération Régionale des Coopératives Agricoles),
 - o FFL (Fédération des Fruits et Légumes)
 - o Union Syndicale des expéditeurs de fruits et légumes
- Institutionnels et organismes consulaires :
 - o Région Languedoc-Roussillon
 - o CCIR (Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie)
 - o CCI Nîmes (Chambre de Commerce et d'Industrie)
 - o CCI Béziers St Pons (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- Entreprises agroalimentaires (notamment PME) et coopératives agricoles / viticoles représentatives de différentes filières agroalimentaires et volontaires
- 1 représentant de la grande distribution
- 1 cabinet consultant expert (Bio Intelligence service) sélectionné pour accompagner, tant de façon collective qu'individuelle, les entreprises dans la mise en œuvre des expérimentations terrain.



Fonctionnement :

- Les réunions du Comité expérimental local (CEL) ont été animées par les représentants de l'Ademe et de l'Afnor.
- Entre 2 réunions du GT national, le comité expérimental s'est réuni à raison de 5 réunions au total : 12/10/09, 18/01/10, 29/03/10, 29/06/10, 01/04/11.
- Tous les comptes rendus et documents relatifs au projet sont mis à disposition des participants via un comité électronique spécifiquement dédié.
- Entre 2 bilans du Comité expérimental, les expérimentations ont été menées dans les entreprises et les coopératives agroalimentaires volontaires et membres du Comité, avec le soutien du cabinet conseil Bio Intelligence Service.



2 LISTE DES ENTREPRISES PARTICIPANTES

■ Viticulture / Vin

- ➔ SCV Cave Anne de Joyeuse
- ➔ Vignerons Catalans en Roussillon
- ➔ Cave coopérative d'Abeilhan
- ➔ SCA Les vigneronns du Val d'Orbieu
- ➔ Groupe EVOC

■ Fruits & légumes

- ➔ SCA Ille Fruits

■ Produits carnés

- ➔ Duc SA
- ➔ Spanghero SAS
- ➔ Conserverie du Languedoc - La Belle Chaurienne

■ Pêche / Produits de la mer

- ➔ Médithau Marée (fruits de mer, coquillages)
- ➔ ML Asie (import/export)

■ Boulangerie

- ➔ Société Languedocienne de Panification (biscottes)

■ Glaces / sorbets

- ➔ Pôle sud

■ Alimentation animale

- ➔ Royal Canin SAS

■ Distribution / logistique

- ➔ Système U Centrale Régionale Sud



3 SYNTHÈSE ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'EXPERIMENTATION

La présente synthèse reprend les éléments (données et schémas) de la synthèse établie par le cabinet Bio Intelligence Service dans le cadre du présent projet.

a. Le décalage du planning

Du fait du retard pris au niveau du GT national concernant l'élaboration du guide méthodologique pour l'affichage environnemental des produits agroalimentaires, les travaux du CEL LR ont été ralentis, avec en final un bilan de clôture décalé de 5 mois par rapport au planning initial.

Le calendrier effectif des travaux du CEL a été le suivant :

Étapes du projet	Échéances
1. Identification des entreprises participantes et références à tester	- Envoi début mars 2010 de l'outil Excel de collecte aux industriels
2. Description des outils et enjeux de la collecte des données de composition des produits	<ul style="list-style-type: none">- Réunion du 29/03/2010 : choix définitif des références étudiées, compréhension des enjeux et des règles méthodologiques- Mars à juin 2010 : collecte des données pour la composition des produits par les industriels (questionnaires Excel)
3. Description des outils et enjeux de la collecte des données pour les étapes process, transports, emballages et fin de vie	<ul style="list-style-type: none">- Avant juin 2010 : choix de la référence exemple pour les étapes process, transports, emballages et fin de vie au sein du comité expérimental local- Réunion du 29/06/2010 : compréhension des enjeux et règles méthodologiques des autres étapes du cycle de vie du produit



4. Résultats sur la phase de collecte des données
Conclusions sur la démarche d'affichage

- Réunion du 11/10/2010, décalée au 01/04/2011 : conclusions sur la faisabilité du référentiel méthodologique et retours sur les expérimentations au sein des entreprises languedociennes

b. Une collecte de données difficile

Bien que très intéressées par la thématique au départ, plusieurs entreprises ont mis de côté leur participation au CEL au profit de sujets jugés plus prioritaires pour elles (saisonnalité de la production, audits clients, mise en conformité réglementaire,...). Il est vrai que le recul des échéances au niveau du Grenelle de l'Environnement concernant l'affichage environnemental a influé sur la motivation des entreprises participant à l'expérimentation.


De ce fait, après plus de 6 mois de collecte, seules quelques entreprises ont pu collecter les données nécessaires :

Nombre d'entreprises présentes en début de projet	15
Nombre d'entreprises participantes	11
Nombre de questionnaires reçus	7
Nombre de questionnaires éligibles à la quantification (>75% complétude)	4
Nombre de questionnaires complets	1
% moyen de complétude des questionnaires reçus	70%

- ❑ Le temps de collecte des données se situe **entre 2 et 7 jours**, avec une moyenne à 3,5 jours.
- ❑ La **difficulté moyenne d'accès aux données** est estimée par les entreprises à 2,5 sur une échelle allant de 1 à 5.
- ❑ Services concernés : peu de difficultés car beaucoup de PME avaient **une personne bien identifiée** qui s'est saisie du dossier, souvent le **responsable environnement**. Le nombre de services contactés en interne varie **de 0 à 4**, avec une moyenne à 2. Ce chiffre augmente si l'entreprise est multisites.
- ❑ Accès des données par **ordre croissant de difficulté** : composition, emballages, process, transports.

Outre le contexte général, la difficulté principale provient du manque de préparation à la collecte de données environnementales :

- ❑ **Manque de connaissance** des données demandées
Exemple : origine vs provenance
Pour certains ingrédients ou auxiliaires technologiques (ex : Gomme arabique), l'industriel ne sait pas si le fournisseur est producteur ou seulement intermédiaire (i.e. si l'on parle d'origine de l'ingrédient ou seulement de provenance de l'approvisionnement).
- ❑ Les personnes responsables de la collecte doivent **se reporter vers d'autres personnes** (internes et/ou externes) ce qui rend le processus long et potentiellement fastidieux.
Exemples :
 - *Composition de certaines sauces achetées préparées : le fournisseur ne répond pas ou ne souhaite pas répondre. Le temps de collecte s'avère alors très long pour un résultat incomplet (au final, connaissance de la composition mais pas des proportions des ingrédients).*
 - *Cas des entreprises qui doivent étudier et compiler les données de plusieurs sites pour une référence donnée : beaucoup d'informations à traiter et beaucoup d'estimations à réaliser pour arriver à déterminer les consommations annuelles totales relatives au produit étudié.*
 - *Une entreprise a su engager ses fournisseurs dans la démarche de quantification environnementale afin de faciliter la collecte de données, la traçabilité de l'information, et mettre en place une démarche dont tout le monde bénéficie en matière de compétitivité (entreprises ET fournisseurs).*

- 
- ❑ **Manque de compréhension** sur les données demandées : les interlocuteurs ne comprennent pas toujours pourquoi certaines données sont nécessaires.
 - Exemple de la donnée « nombre d'UVC par élément d'emballage secondaire ou tertiaire » qui permet de rapporter à l'UVC, puis à l'unité de fabrication, la consommation d'emballages. Certaines entreprises n'avaient pas totalement compris cette notion, d'où quelques erreurs ou manques dans la partie « emballages » et la nécessité de faire des allers-retours entre les industriels et BIO Intelligence Service.
 - Il faut noter que les entreprises ayant déjà travaillé sur la thématique de l'environnement (ex : réalisation d'un Bilan Carbone) ont montré des facilités pour comprendre et collecter les données demandées.
 - ❑ Faible outillage en interne (outils/logiciels) pour récupérer les données, comptage souvent réalisé **manuellement**.
Exemple : des industriels réalisant certaines mesures pour la première fois ne souhaitent pas divulguer ces chiffres sans les valider définitivement, d'où l'importance de disposer d'outils à jour et d'une traçabilité efficace pour éviter les estimations.
 - ❑ Manque d'identification des données demandées, **unités considérées** et **degré de précision** attendu.
Exemple : beaucoup de difficultés rencontrées pour l'étape de process et plus particulièrement pour les déchets (t, m3, litres, bennes, conteneurs, etc.)
 - ❑ D'autres priorités au quotidien en matière d'activité (notamment saisonnalité) ou d'obligations réglementaires (ex : audits)

En définitive, la collecte a pris plus de temps que prévu, les questionnaires n'étaient pas complets et de nombreux allers-retours ont été nécessaires entre les entreprises et Bio Intelligence Service afin de **fiabiliser les données renseignées**. Cela a entraîné une imprécision inhérente à la collecte des données, **imprécision difficilement quantifiable**.

c. Arbitrage entre niveau d'impact et précisions des données

De la collecte des données dépendent les indicateurs calculés : des données mal renseignées donnent lieu à des imprécisions importantes. La collecte des données est donc déterminante pour la qualité des indicateurs environnementaux qui seront affichés sur les produits.

Disposer de données spécifiques les plus précises possibles relève d'un enjeu de transparence mais aussi de compétitivité (comparaison avec des produits concurrents).

Exemple sur un cas pratique :

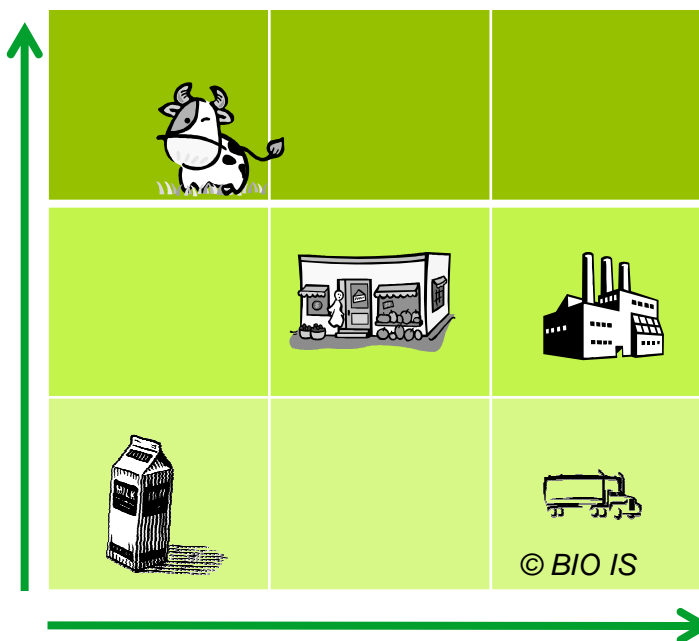
	Cas 1: le questionnaire est mal rempli	Cas 2: le questionnaire est correctement rempli
Fluides frigorigènes	Aucune donnée renseignée	Résultat 20 g eq. CO2 à partir d'une donnée « conservatrice » 400 kg par an
Transport des produits finis	Aucune donnée renseignée pour la distance d'expédition	Résultat 20 g eq. CO2 à partir d'une donnée « conservatrice » 500 km

Au final, ces deux paramètres peuvent représenter jusqu'à 10 % du bilan global.

La collecte des données doit être menée en fonction du « poids » des étapes du cycle de vie dans le bilan global :

(A noter que le schéma suivant illustre une vision très globale et générale, sachant que le poids relatif des différentes étapes varie selon les types de produits).

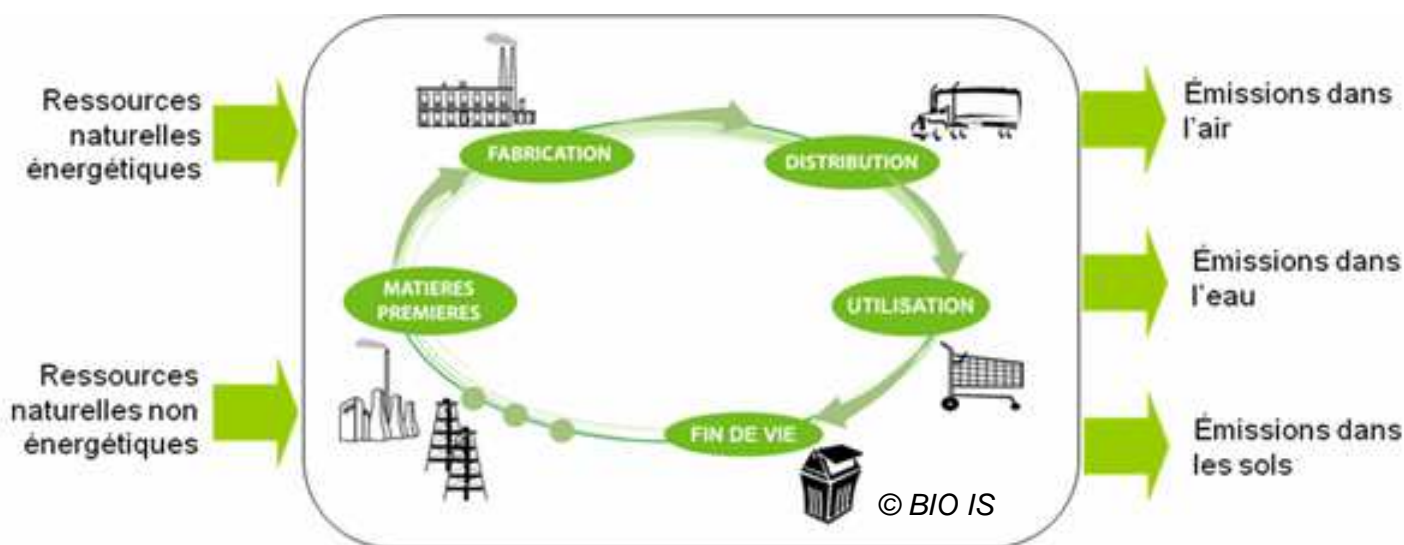
Poids de l'étape dans l'empreinte environnementale du produit



Difficulté de collecte des informations

d. Exemples de quantification pour 2 produits

Rappel concernant les principales étapes du cycle de vie d'un produit :



Les indicateurs retenus par le groupe de travail national pour l'affichage concernant les produits agroalimentaires sont :

- Emissions de gaz à effet de serre (en g eq. CO_2)
- Eutrophisation (en g eq. PO_4^{3-})
- Consommation d'eau nette (en m^3)

2 produits pour lesquels la collecte de données était complète ont servi d'exemple pour le calcul des indicateurs environnementaux.

- ❑ Pour les 2 produits étudiés, les questionnaires n'étaient pas complets à 100% et des **hypothèses** ont dû être faites.
- ❑ Pour quantifier la **phase agricole** des 2 produits (viticulture, élevage), des données issues de bases de données ont été utilisées : cela a entraîné un manque de précision sur le résultat (fonction de la précision de la bibliographie publiquement disponible au moment du projet),

ce qui n'a pas permis de quantifier les 3 indicateurs retenus pour l'affichage. Quantifier les 3 indicateurs aurait nécessité une véritable ACV (au moins simplifiée) de cette phase amont. La remodelisation de la phase agricole signifierait la traduction de l'ensemble des intrants et flux de cette phase en impacts environnementaux (engrais, produits phytosanitaires, consommation d'eau, mécanisation, électricité, autres produits de type barrières, etc.).

- ❑ L'**allocation** des consommations et pollutions de l'étape « processus de transformation » se fait au prorata de la production du site concerné. Dès lors, les résultats obtenus peuvent être biaisés selon que le produit étudié représente ou non une part importante de la production du site et selon également l'hétérogénéité des produits fabriqués sur le site.
- ❑ L'évolution du référentiel concernant la quantification de la **consommation d'eau** (brute vs nette) n'a pas pu être prise en compte dans les calculs.

Présentation des résultats :

approx 75 g éq. CO₂ pour 100 ml de vin Sauvignon blanc en BIB 3l

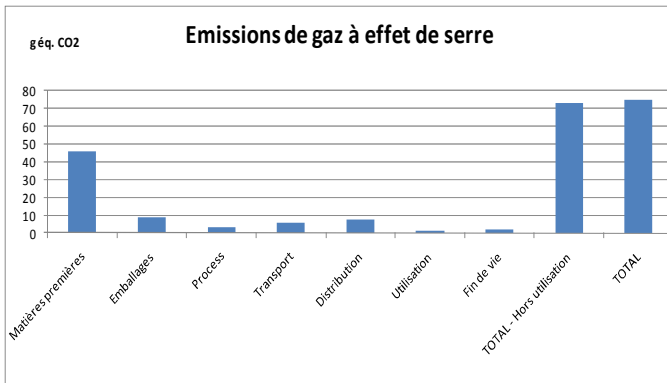
approx 540 g éq. CO₂ pour 100 g de produit carné

	Emissions de gaz à effet de serre	Consommation d'eau	Eutrophisation
	g éq. CO ₂	m ³	g eq. PO ₄ -
Matières premières	46	<i>indicateur non quantifiable</i>	<i>indicateur non quantifiable</i>
Emballages	9		
Process	3		
Transport	6		
Distribution	8		
Utilisation	1		
Fin de vie	2		
TOTAL - Hors utilisation	73		
TOTAL	75		

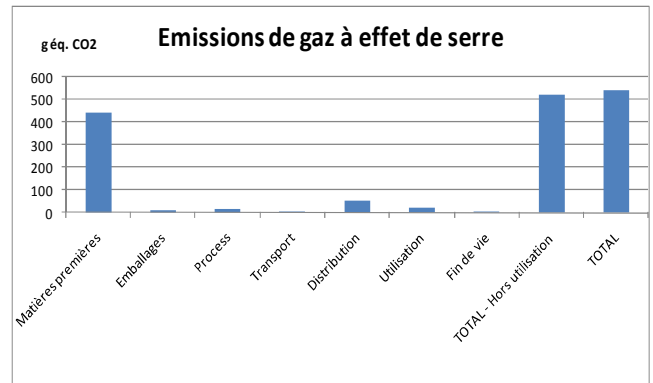
	Emissions de gaz à effet de serre	Consommation d'eau	Eutrophisation
	g éq. CO ₂	m ³	g eq. PO ₄ -
Matières premières	440	<i>indicateur non quantifiable</i>	5
Emballages	10		approx0
Process	15		approx0
Transport	4		approx0
Distribution	50		approx0
Utilisation	20		approx0
Fin de vie	2		approx0
TOTAL - Hors utilisation	520		5
TOTAL	540		5



Les enseignements de la quantification : principaux postes contributeurs



- Importance de la phase agricole de viticulture
- Eléments d'emballage du vin : carton ondulé vs plastique PEHD



- Importance de la phase agricole d'élevage
- Le frais 6 à 7 fois plus impactant que l'ambient sur la phase « distribution »

Remarque : L'étude menée par BIO IS pour le compte de Systembolaget et Vinmonopolet (Nordic Life Cycle Assessment Wine Packaging Study, août 2010) a montré que l'utilisation du BIB 3 l engendrait des impacts en matière d'émissions de GES environ 5 à 6 fois plus faibles que la bouteille de vin 75 cl, en considérant une même quantité de vin.

Si le vin étudié avait été conditionné en bouteille en verre de 75 cl, alors l'impact des emballages aurait été d'environ 48 g éq. CO₂, soit la première source d'impact devant la phase amont. Le bilan global aurait été de 115 g éq. CO₂, au lieu de 75 g éq. CO₂, soit + 50 %.




4 - CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS

Pour une collecte de données réussie :

- ❑ Identifier les données demandées, les unités considérées et le degré de précision attendu,
- ❑ Déterminer clairement les services concernés en interne et les personnes référentes, et définir les rôles de chacun,
- ❑ Définir un processus de centralisation et de consolidation des données efficace afin d'optimiser le temps passé sur la collecte,
- ❑ Sensibiliser ses fournisseurs aux enjeux de développement durable et d'affichage environnemental, et initier avec eux une relation « gagnant-gagnant »,
- ❑ Mobiliser en interne les ressources humaines et techniques disponibles : service environnement ou développement durable, services achats et informatique, outils de reporting, logiciel de comptabilité, etc.
- ❑ Si besoin, être accompagné par un cabinet d'étude qui connaîtra les données à collecter et conseillera sur la meilleure manière de procéder.

Cibler les priorités et s'engager dans une démarche de long terme :

- ❑ Les 2 produits étudiés ont montré l'importance de la phase agricole : elle représente en général pour l'agroalimentaire l'étape la plus contributrice au bilan global. Le projet a corroboré ce constat.
- ❑ Disposer de données spécifiques permet de se rapprocher de la réalité, et peut permettre de prouver qu'on est meilleur que la moyenne conservatrice utilisée par défaut.
- ❑ Les retours sur la collecte ont montré que certaines données pourraient être génériques :
 - La difficulté éprouvée par la majorité des entreprises du projet pour collecter des données précises relatives au transport ne semble pas justifiée au regard de la faible contribution du transport au bilan global.
 - Néanmoins, cela ne doit pas encourager les industriels à négliger une piste de différenciation (traçabilité, logistique plus « responsable », etc.).

- 
- L'affichage environnemental est une démarche itérative :
 - L'affichage n'est pas parfait au départ, la connaissance des paramètres environnementaux du produit s'acquiert dans le temps.
 - L'affichage doit être compris comme une opportunité de compétitivité, couplée à une démarche d'innovation et d'éco-conception.

Ces réunions ont permis d'informer sur les travaux en cours au plan national que ce soit au niveau de la plateforme générale « Affichage environnementale », du groupe méthodologique, du groupe format d'affichage et sur l'avancement des travaux du GT 1 chargé de rédiger le guide méthodologique propre au secteur agroalimentaire. Les débats qui ont eu lieu ont été riches et ont permis de soulever plusieurs questions sur la mise en œuvre de cet affichage environnemental au plan national et sur les difficultés à en percevoir l'avenir pour les PME notamment. Une information claire et pédagogique ainsi que des outils simples et faciles à mettre en œuvre sont réclamés. Il faut noter le rôle important que les fédérations/syndicats locaux auront à jouer auprès du secteur industriel pour le déploiement du dispositif.

5 - PERSPECTIVES

- A partir du 1^{er} juillet 2011, une expérimentation nationale est lancée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement pour tester auprès des consommateurs l'affichage environnemental sur des produits de grande consommation. Dans ce cadre, 168 entreprises agroalimentaires volontaires ont été sélectionnées à l'échelle nationale pour tester un affichage dont les modalités (forme et fond) sont aujourd'hui laissées libres. L'expérimentation durera au moins jusqu'au 1^{er} juillet 2012.
- Des réflexions sont en cours en Languedoc-Roussillon pour prolonger l'expérimentation régionale vers un volet affichage pour le consommateur, en parallèle de l'expérimentation nationale.
- L'expérimentation Languedoc-Roussillon a également mis en évidence le besoin pour les entreprises agroalimentaires (et probablement des autres secteurs d'activité) de disposer d'un guide général expliquant simplement les principes de la collecte des données, et en particulier quelles données rechercher et où les trouver.